DOCUMENT D'INFORMATION
APPEL DE CANDIDATURES CITOYENNES

GROUPE DE TRAVAIL – POSTE BOLTON ET SA LIGNE D'ALIMENTATION

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail est un espace de dialogue structuré et un lieu privilégié d'échange entre Hydro-Québec, la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, la Municipalité de Bolton-Est et des représentants des deux communautés dans le but de favoriser une compréhension commune du projet de poste de Bolton et de sa ligne d'alimentation.

Le groupe de travail exerce un rôle consultatif visant à éclairer la décision finale d'Hydro-Québec concernant le choix du corridor ou du tracé. Ses travaux portent sur l'analyse des options et les possibilités d'optimisation du projet, dans le respect de la pertinence et de la raison d'être de celui-ci.

OBJECTIFS

Le Groupe de travail poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à rétablir et à maintenir un climat de confiance entre les parties grâce à des échanges constructifs, respectueux et documentés;
- développer une compréhension commune du projet, de son état d'avancement et du processus décisionnel d'Hydro-Québec;
- examiner de manière transparente les corridors et les tracés à l'étude, notamment l'utilisation de la ligne existante de 49 kV et les variantes proposées par les citoyens;
- mieux comprendre les critères et les considérations sociales, environnementales, techniques et économiques pris en compte dans l'analyse des différentes options;
- poursuivre l'intégration des connaissances locales, des préoccupations de la communauté et des nouvelles informations relatives au territoire;
- identifier les possibilités réalistes d'optimisation du projet afin d'éviter ou de réduire ses impacts environnementaux et sociaux;
- examiner, dans un second temps, les mesures d'atténuation susceptibles de répondre aux impacts qui ne peuvent être évités;
- favoriser une information cohérente et transparente de la population au moyen de faits saillants convenus entre les parties, dans le respect des règles de confidentialité du groupe.

FONCTIONNEMENT

- Le Groupe de travail prévoit tenir environ quatre rencontres d'ici au printemps 2027 : une rencontre de création à la mi-novembre, puis des rencontres en décembre 2026, en février et en mars 2027;
- Les rencontres auront lieu en soirée, un jour de semaine, et d'une durée d'environ deux heures par rencontre;
- Le Groupe de travail et ses rencontres seront animés et coordonnés par un facilitateur tiers omnipartial, qui veillera à considérer et à soutenir équitablement les points de vue des différentes parties présentes.

COMPOSITION

Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton	
Mme Diane Desjardins	Mairesse
M. Vincent Jarry	Élu
M. Jacques Painchaud	Directeur général
Municipalité de Bolton-Est	
Mme Elaine Thivierge	Mairesse
Jean-Philippe Primeau	Directeur général
Hydro-Québec	
Mme Catherine Bouchard	Cheffe de projets
Mme Ève-Marie Jodoin	Conseillère, Affaires régionales
M. Raphaël Thibault Gobeil	Ingénieur méthodes de construction
Membres citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton	
1.	
2.	
Membres citoyens de Bolton-Est	
1.	
2.	
Transfert Environnement	
Mme Marie-Hélène Gauthier	Facilitatrice omnipartiale
Mme Laurie Jeanne Beaudoin	Secrétaire

Lorsque les sujets abordés concernent exclusivement l'une des municipalités, des rencontres distinctes pourront être tenues avec celle-ci seulement, selon les besoins. Les autres membres du Groupe de travail en seront informés, dans un souci de transparence et de cohérence des travaux.

PARTICIPATION D'AUTRES PARTIES PRENANTES

D'autres spécialistes, représentants d'organisations ou personnes-ressources pourront également être invités ponctuellement lorsque leur contribution sera utile à l'examen d'un sujet particulier, sans devenir membres permanents du groupe.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS PROPOSÉS

Hydro-Québec

Afin de soutenir le bon fonctionnement du groupe, Hydro-Québec s'engage à :

- Fournir aux membres une information claire, synthétisée et vulgarisée ;
- Répondre aux questions et suggestions dans un délai raisonnable ;
- Assumer les coûts liés au fonctionnement du groupe (réunions, logistique, expertise, etc.) ;
- Prendre en considération, dans la mesure du possible, les préoccupations et demandes formulées par les membres ;
- Diffuser l'information relative au groupe et ses faits saillants afin d'assurer la transparence des travaux.

Membres du Groupe de travail

Dans le but de soutenir le bon fonctionnement du groupe, les membres s'engagent à :

- Participer activement aux travaux du groupe ;
- Respecter les règles de fonctionnement adoptées par consensus ;
- Prendre connaissance de l'information et de la documentation transmises ;
- Exercer leur mandat dans l'intérêt de la collectivité ;
- Mettre à profit leurs connaissances et leur expertise ;
- Valider les comptes rendus et les faits saillants dans un délai de 3 jours ouvrables.

Transfert environnement et société

Dans le but de soutenir le bon fonctionnement du Groupe de travail, l'équipe responsable de la facilitation et de la coordination s'engage à :

- Être une personne-ressource omnipartiale ;
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable et d'une compréhension mutuelle ;
- Proposer une méthodologie de travail pour les rencontres (objectifs, déroulement, techniques d'animation, recherche de consensus, etc.) ;
- Faire respecter le cadre de fonctionnement adopté par le Groupe de travail ;
- Produire le projet de compte rendu et les faits saillants et le transmettre aux membres dans un délai de 7 jours ouvrables ;

- Assurer que les faits saillants soient rendus publics dans un délai raisonnable suivant leur validation ;
- Produire et rendre disponible un bilan résumant les activités du Groupe de travail à la fin du mandat.

APPEL DE CANDIDATURES CITOYENNES

CRITÈRES RECHERCHÉS

- Résider à Saint-Étienne-de-Bolton ou à Bolton-Est, de façon permanente ou saisonnière;
- Être disponible pour participer aux rencontres prévues en personne et pour prendre connaissance des documents préparatoires;
- Accepter le mandat, les règles de fonctionnement et les engagements de confidentialité du groupe;
- Ne pas remettre en question la pertinence ou la raison d'être du projet;
- Ne pas détenir un poste de gestionnaire ou de cadre supérieur à Hydro-Québec ou dans un ministère qui pourrait donner un avis;
- Ne pas être une personne directement touchée par un corridor ou une variante à l'étude, notamment comme propriétaire ou résidente d'un terrain concerné;
- Déclarer tout intérêt personnel, professionnel, financier ou associatif susceptible de créer un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent;
- Ne pas agir au sein d'une organisation ou d'un groupe directement engagé dans le débat sur la raison d'être du projet.

PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance du milieu : bonne compréhension du territoire, de la communauté et de ses réalités sociales, environnementales ou économiques;
- Diversité des perspectives : complémentarité entre les quatre personnes retenues quant à leur secteur de résidence, leur expérience, leur parcours ou leur connaissance du milieu;
- Capacité de dialogue : aptitude à écouter des points de vue différents, à exprimer ses préoccupations de façon constructive et à contribuer à la recherche de solutions;
- Ouverture et impartialité : capacité à examiner l'information présentée sans position arrêtée et à faire évoluer sa compréhension au fil des travaux;
- Contribution au mandat : intérêt démontré pour les sujets qui seront abordés par le groupe et capacité à formuler des commentaires utiles;

- Capacité de vulgarisation et de relais : aptitude à comprendre des informations techniques et à contribuer à une meilleure compréhension de la démarche dans la communauté, dans le respect des règles de communication;
- Engagement : motivation à participer activement à l'ensemble de la démarche et à assurer une présence régulière.

SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Nous vous invitons à vous présenter à la **rencontre publique de création** du Groupe de travail qui aura lieu au **Bureau municipal de Saint-Étienne-de-Bolton (9, rang de la Montagne) le 17 novembre de 18h30 à 21h.**

Dans le cadre de cette rencontre, le mandat, la composition et les règles de fonctionnement du Groupe de travail seront présentés et validés. Les membres citoyens du Groupe de travail seront également déterminés dans le cadre d'un atelier d'autodésignation, au cours duquel les personnes intéressées pourront présenter leur candidature et échanger afin de désigner collectivement les quatre représentants citoyens, soit deux de Saint-Étienne-de-Bolton et deux de Bolton-Est.